

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

ADM- 81-2024

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ELECTRICITE

RÉGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION RUE DU CURTIL CANOT

Raymond BURDIN, Maire de la Commune de SAINT-MARCEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2213-6,

Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu l'avis du Maire-Adjoint chargé des travaux publics,

Vu la demande présentée par l'entreprise DBTP – 701, Route de Louhans – 71 380 EPERVANS tendant à obtenir l'autorisation de réaliser des travaux de raccordement au réseau d'électricité du n°5 pour le compte d'ENEDIS,

Considérant que pour permettre la réalisation de ces travaux dans de bonnes conditions et par mesure de sécurité, il convient de réglementer la circulation à l'approche et au droit du chantier, rue du Curtil CANOT,

ARRÊTE

Article 1er : Du lundi 26 aout 2024 à 8h00 jusqu'au vendredi 30 aout 2024 à 18h00, lorsque la signalisation est en place :

- la circulation des véhicules sera interdite et la rue sera barrée entre la route de dole et la rue de la Varenne.

Article 2 : La déviation des véhicules s'effectuera par la route de Dole, la grande rue et la rue Philippe FLATOT.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise DBTP, chargée des travaux, et qui assumera en outre la responsabilité du chantier.

Article 4 : Le service de la Police Municipale et Monsieur le Commissaire de Police de la Circonscription de CHALON-SUR-SAONE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa publication.

Fait à Saint-Marcel, le 22 juillet 2024

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le

et publié, affiché ou
notifié le

Le Maire
Raymond BURDIN

22 JUIL. 2024

